

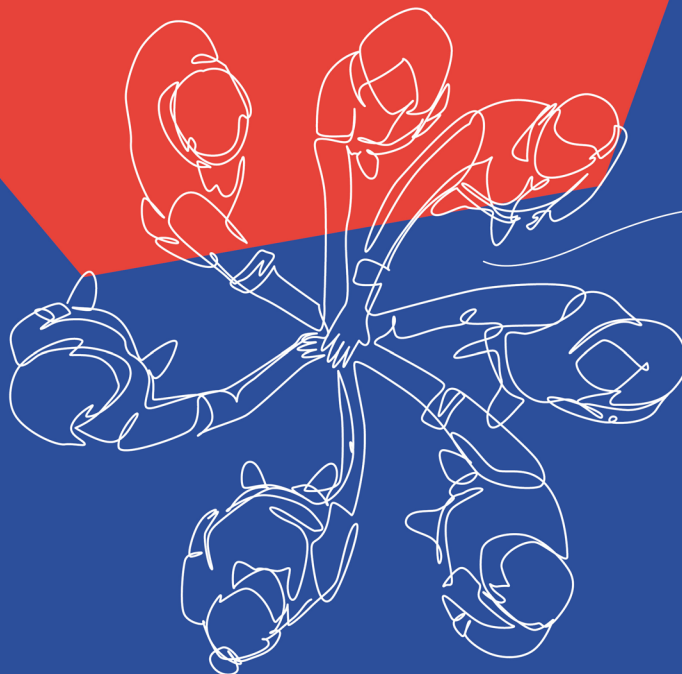
Bonne année

2023

LE CHIFFRE

7,2

7,2 milliards d'euros : c'est le montant de la consommation de soins d'optique en 2021.



Le mot du Président

Chères lectrices, chers lecteurs,

Tout d'abord, au nom du personnel de notre Union Régionale, au nom de ses délégués et de ses mandatés et en mon nom, permettez-moi de vous souhaiter une très bonne année 2023, et surtout une excellente santé.

L'année qui vient de se terminer fut, une fois encore, riche et parfois compliquée. La sortie de pandémie, suivie de problématiques liées au domaine de la santé, préfigurent les enjeux et les dossiers importants que nous aurons à aborder pour 2023.

Cette année écoulée a vu également le renouvellement d'une partie importante du Conseil d'Administration et du Bureau de notre Union Régionale. Je profite de l'occasion pour remercier, encore une fois, les Administrateurs de m'avoir porté à la présidence de notre structure pour un second mandat. Soyez assurés, qu'avec l'aide de nos collaborateurs, des élus, des délégués, des mandatés et de nos partenaires, je m'emploierai pleinement à relever les défis qui se présentent à nous.

Nous aurons à enclencher, au niveau régional, le plan fédéral sur le projet d'entreprise de la Mutualité Française 2023-2027 : « Fédérer pour, ensemble, construire les solidarités de demain ».

Nul doute aussi, que les dossiers, comme « la santé mentale et en entreprise », « la dépendance et l'autonomie », « l'accès aux soins », ou encore « le développement de nos structures de livre III », seront prégnants en 2023. Sur beaucoup de ces sujets, notre Union Régionale a anticipé. Ces thèmes ont déjà été abordés, ils seront poursuivis tout au long de cette année.

D'autres sujets, plus régionaux, comme « l'actualisation » ou la « redéfinition » de nos missions, avec la recherche d'autres sources de financement seront débattus au cours d'un séminaire, fin février, qui regroupera Administrateurs et collaborateurs.

Nous avons besoin pour accomplir ces tâches, d'écoute, d'engagement, et surtout de cohésion. En ce début d'année, vous me permettez donc d'émettre un vœu qui peut s'appliquer à notre monde en guerre, à notre pays en recherche de solutions, au monde mutualiste parfois sujet à quelques querelles stériles : « Il y a beaucoup plus de gens de bonne volonté que de perturbateurs sur cette terre ... Que cette majorité s'impose dans ce monde si agité ! ».

Je vous souhaite encore une fois, pour cette année 2023 qui commence, tout le bonheur possible, et surtout une excellente santé.

Le Président, Philippe WATTIER.

Actualités régionales et fédérales
Prévention et promotion de la santé
Services de soins et d'accompagnement mutualistes

p.2-5
p.6-7
p.8

VIE DU MOUVEMENT

PLFSS 2023 : vote au Sénat d'une taxation injuste et injustifiée sur les contrats santé

Communiqué de presse de la Mutualité Française en date du 15 novembre 2022



À rebours de la méthode proposée par le Gouvernement et sans fondement ou justification, le Sénat s'est prononcé en faveur d'une taxe supplémentaire pesant sur les complémentaires santé dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2023. La Mutualité Française en appelle à sa suppression.

Si la Mutualité Française est favorable à un juste partage des efforts de financement de la protection sociale, notamment avec la Sécurité sociale, celui-ci doit nécessairement servir l'accès aux soins et répondre aux besoins de santé de demain.

C'est dans ce sens que la Mutualité Française continue de porter auprès du Gouvernement comme des parlementaires sa proposition d'associer les mutuelles à la construction et à la prise en charge des consultations de prévention aux âges clés de la vie et de valoriser des données de santé pour des actions de prévention.

Cela permettrait de renforcer le taux de recours à ce nouveau droit et de réduire ainsi concrètement les inégalités de santé.

Au contraire, la taxation supplémentaire des organismes complémentaires votée par le Sénat (+0,8 % sur les cotisations collectées sur les contrats de complémentaire santé), si elle

devait être maintenue viendrait non seulement s'ajouter aux transferts de charges déjà prévus par le Gouvernement^[1] mais se traduirait concrètement par une augmentation de la fiscalité pesant sur les contrats santé, faisant ainsi passer la taxation des contrats responsables de 13,27 % actuellement à 14,07 % en 2024.

Surtout, cette taxation ne fait en rien progresser la couverture des adhérents, et ne pourra au contraire que se répercuter sur les cotisations à leur détriment, sans tenir compte des populations les plus fragiles ou qui ne bénéficient d'aucun mécanisme de contribution par l'employeur ou d'aide fiscale (jeunes, chômeurs, retraités).

En 20 ans, la taxation sur les contrats santé a été multipliée par 8^[2], ce qui va à l'encontre d'un accès à la couverture santé pour tous.

Cette fiscalité exponentielle sur les contrats de santé est une particularité française sans équivalent chez nos voisins européens qui se répercute directement sur le pouvoir d'achat des assurés.

La dynamique d'échange impulsée par le Gouvernement en octobre dernier avec la création d'un comité de dialogue avec les organismes complémentaires (CDOC) doit se poursuivre.

Les mutuelles ne sont pas des collecteurs d'impôts et ne peuvent être réduites à une variable d'ajustement du rééquilibrage des comptes sociaux.

[1] Dans l'annexe 5 du PLFSS

[2] Entre 2000 et 2019, les taxes prélevées sur les contrats des mutuelles (contributions / taxe CMU, TSA) sont passées de 200 millions à 3,2 milliards sur 2020 (contribution COVID inclus).

ÉVÈNEMENT

L'Union Régionale s'implique sur la thématique de l'accès à la santé



« Le droit à l'accès à la santé est un droit constitutionnel et nous ne sommes pas au rendez-vous de cette promesse républicaine quand 5 millions de français n'ont pas de médecin traitant ! », la Mutualité Française en la personne de son président Eric CHENUT, alerte régulièrement sur cette thématique de l'accès à la santé aujourd'hui primordiale.

L'accès à la santé en France subit en effet une double tension. D'un côté la demande s'accroît, à tous les âges de la vie, pour des raisons diverses (sociétales, générationnelles, vieillissement de la population, etc.) et continuera à s'accroître. D'un autre côté, la densité médicale se déséquilibre et s'amenuise, notamment en raison d'une vague de départs à la retraite, amorcée et à venir, du corps médical.

**Comment répondre aux besoins de santé des territoires ?
Comment lutter contre les inégalités économiques et financières d'accès à la santé ?
Comment repenser la prise en charge et le parcours des patients ?**

La Mutualité Française Hauts-de-France a souhaité mettre ce sujet au cœur des réflexions mutualistes en organisant le mardi 25 octobre à Lille, une table ronde pour dresser un état des lieux de cette problématique et surtout envisager collectivement, avec différents acteurs de la santé, des solutions.

Pour en parler, Eric CHENUT, Président de la Mutualité Française, Catherine LATGER, directrice du Centre hospitalier Compiègne-Noyon et vice-présidente de la Fédération Hospitalière de France (FHF) Hauts-de-France, et Olivier DAUPTAIN, Vice-Président de France Assos Santé Hauts-de-France, se sont réunis et ont rassemblé une quarantaine de participants.

Trois paroles fortes pour témoigner des enjeux majeurs de santé publique et esquisser des propositions relatives au tournant préventif, aux compétences partagées des professionnels de santé et à l'attractivité des métiers de la santé.



CONCOURS

Défi Solidaire : retour sur la remise des prix 2022

La septième remise des prix du concours « Le Défi Solidaire » s'est tenue le 30 novembre dernier en présentiel à Arras, également retransmise en visioconférence, à l'occasion de la clôture du Mois de l'Économie Sociale et Solidaire. Une trentaine de participants ont assisté à notre évènement.

Cinq lauréats ont été récompensés pour leurs projets solidaires mis en place en région Hauts-de-France :

- ▶ Le Centre Social et Culturel de Lassigny (60) pour l'écriture d'une pièce de théâtre par les seniors.
- ▶ L'association « Le Carquois d'Argent », pour son projet d'accessibilité aux personnes en situation de handicap au tir à l'arc à Laon (02).
- ▶ Le Club des Jeunes de Villers-l'Hôpital (62) pour la mise en place d'une boîte de lecture au sein de leur village.
- ▶ L'association « APACHE », pour la création d'un jardin thérapeutique au sein du Centre Hospitalier de Corbie (80).
- ▶ L'association « Bien-Être », pour la création d'un lieu de convivialité au sein de leur habitat inclusif à Hazebrouck (59).



SOLIDARITÉ

Alerte rouge don de sang, mobilisons-nous !

La fin de l'année est régulièrement marquée par une baisse des réserves de sang : moins de 80 000 poches de sang sont aujourd'hui disponibles alors qu'il en faudrait plus de 100 000 pour répondre aux besoins des patients. Virus hivernaux, contexte socio-économique, conditions météorologiques ou encore reprise du Covid : de nombreux facteurs expliquent la baisse de la fréquentation des collectes de sang ces dernières semaines.

C'est la raison pour laquelle l'Établissement Français du Sang (EFS) invite l'ensemble de la population à prendre rendez-vous pour un don de sang et à en parler autour de soi.

- ▶ Chaque année, 1 million de malades sont soignés.
- ▶ 1h de votre temps suffit à sauver 3 vies !
- ▶ Chaque jour, l'EFS a besoin de 10 000 dons.
- ▶ Vous pouvez donner toutes les 8 semaines.

>> Pour donner votre sang et prendre rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr

**ALERTE ROUGE
DON DE SANG**

PARTAGEZ
DONNEZ

ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE

Le dispositif du Remboursement des Organismes Complémentaires : retour sur la réunion du 17 novembre 2022 à Arras

La Mutualité Française Hauts-de-France a organisé une réunion d'information sur le dispositif national « Remboursement des Organismes Complémentaires » (ROC) avec l'ensemble des établissements de santé des Hauts-de-France et les mutuelles, le jeudi 17 novembre au Centre Hospitalier d'Arras.

Cette réunion, organisée en collaboration avec la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) et la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS), était l'occasion de faire un point sur l'avancée du dispositif ROC avec un retour d'expérience d'un établissement de santé et d'une mutuelle.

Cette réunion s'inscrit dans la continuité et la poursuite de notre partenariat avec la Fédération Hospitalière de France (FHF) des Hauts-de-France et dans le cadre de nos bonnes relations avec l'offre de soins hospitalière.

Plus de 50 personnes ont participé à ce temps d'échanges, avec notamment 7 mutuelles, l'ARS des Hauts-de-France et les établissements de santé.

Après l'accueil de Philippe MERLAUD, Directeur du Centre Hospitalier d'Arras et Trésorier de la FHF des Hauts-de-France, plusieurs interventions ont ponctué l'après-midi :

▶ Karine ELIOT, Bureau Systèmes d'information des acteurs de l'offre de soins (PF5), Sous-direction du pilotage de la performance des acteurs de l'offre de soins - DGOS.

▶ Patrice LEXEE, Directeur des services clients adjoint de la MNH. Témoignage de la mutuelle en production ROC.

▶ Séverine ROUMAGNAC, Responsable bureau des admissions et de la facturation, Centre hospitalier « La Chartreuse », à Villefranche-de-Rouergue.

▶ Ingrid FREIH BENGABOU, Responsable facturation du CHU d'Amiens.

▶ Le Département des Systèmes d'Information de Santé de la FNMF, Christophe LAPIERRE, directeur, Pascal KOBIELSKI, chef de projet et Karine GOBERT, collaboratrice.

Favoriser l'accès aux soins est l'une des missions de la Mutualité Française Hauts-de-France et du mouvement mutualiste dans son ensemble.

En dématérialisant les échanges entre les établissements de santé et les complémentaires, ROC simplifie l'application du tiers-payant sur la part complémentaire et facilite ainsi l'accès aux soins des patients.

VISION ET AUDITION

Prévention des troubles sensoriels et auditifs : l'Agence Régionale de Santé sollicite la Mutualité Française Hauts-de-France

Dans le cadre de son programme de Qualité de Vie au Travail, l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Hauts-de-France a fait appel aux compétences de l'Union Régionale pour la mise en œuvre d'un projet concernant la santé visuelle et auditive de ses agents.

L'objectif recherché était de sensibiliser les agents à la **prévention des risques optiques et auditifs**, tout en leur proposant un **bilan personnalisé** de la vue et de l'audition.

En présence du Directeur Général de l'ARS, un webinaire s'est ainsi tenu le 3 octobre dernier et a été animé par des professionnels de l'enseigne Ecouter-Voir de la Mutualité Française Aisne - Nord-Pas-de-Calais, la MDGOSS ainsi que par le Responsable prévention de l'Union Régionale.

Au programme de cette présentation interactive : **fonctionnement de la vue et de l'audition, troubles et pathologies liés, moyens de prévention...**

Au total, une soixante d'agents ont pu poser leurs questions en direct lors de cet événement disponible par la suite en replay.

Dans la continuité de ce webinaire introductif, les agents se sont vu proposer des **dépistages optiques et auditifs individuels, directement sur leur lieu de travail**.

Du 4 au 14 octobre, 272 personnes ont ainsi pu bénéficier de ces dépistages au siège de l'ARS à Lille, mais également dans les délégations départementales d'Arras, Amiens, Beauvais et Laon.

Les professionnels des Mutualités Aisne - Nord-Pas-de-Calais et Somme - Oise se sont mobilisés pour répondre à cette demande ambitieuse. Des audioprothésistes de l'association JNA sont également venus prêter main forte à notre réseau d'intervenants.

Les retours des agents après l'action sont positifs avec un niveau de satisfaction global supérieur à 94%.

C'est donc un bilan très encourageant qui se dégage de cette commande émanant de l'Agence Régionale de Santé, avec le souhait de poursuivre les collaborations dans l'avenir.

CATALOGUE

Les nouvelles orientations stratégiques nationales en prévention et promotion de la santé et ses déclinaisons en Hauts-de-France

En 2022, le mouvement mutualiste a élaboré sa stratégie nationale de prévention et promotion de la santé pour le cycle 2023-2026. Cette stratégie porte à la fois sur des objectifs de santé mais aussi sur les moyens d'interventions et les partenariats à créer.

Elle vise la mise en place d'une prévention mutualiste « à impact » fondée sur des évaluations et données probantes. Elle vise aussi à fédérer l'ensemble des parties prenantes du mouvement pour favoriser l'innovation, notamment dans une logique de parcours de santé assuré par une communauté d'experts au sein du réseau mutualiste.

La Mutualité Française Hauts-de-France s'inscrit pleinement dans cette stratégie en priorisant son activité sur quatre grandes thématiques de santé :

- ▶ la nutrition,
- ▶ le maintien de l'autonomie,
- ▶ la santé environnementale,
- ▶ les troubles sensoriels.

En parallèle, elle fait aussi le choix de l'innovation, tant dans les méthodes d'intervention que dans les sujets en développement. Ainsi, la Mutualité investira en 2023 sur les sujets de la santé mentale, de la prévention des chutes ou encore du lien intergénérationnel. Par le biais d'ateliers associant enfants et seniors ou encore via un escape game pour les publics scolaires, l'Union Régionale souhaite agir sur les représentations et le développement du pouvoir d'agir en santé.

OCTOBRE ROSE

La prévention du cancer du sein abordée à Maubeuge

Du 4 au 7 octobre, la Mutuelle Choralis - Libre Choix a fait appel à la Mutualité Française Hauts-de-France pour la mise en place d'une action de prévention sur le cancer du sein à destination de ses adhérents et de ses salariés.

95 participants ont pu bénéficier d'informations et de conseils sur les facteurs de risques et de protection ainsi que sur les modalités de dépistages.

Lors de cette semaine prévention, nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame Dominique JOSEPH, Secrétaire générale de la Mutualité Française.



CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

L'organisation des parcours de soins territoriaux

L'Union Régionale des Hauts-de-France a participé au Conseil National de la Refondation (CNR), sur le volet santé, dans la région.

Afin de préparer ces concertations territoriales, une sollicitation auprès des gestionnaires du livre III a été effectuée afin de recueillir des exemples de solutions, d'expérimentations ou de projets que l'Union Régionale pourrait promouvoir lors du CNR santé.

Pour cette édition, nous avons choisi de présenter une belle collaboration de nos services de soins et d'accompagnement mutualistes avec un établissement public, dans le cadre de **parcours de soins**.

L'expérience de l'Union des Mutuelles de Dunkerque (USMD), avec la participation de l'Union Territoriale Mutualiste 02 / 59 / 62

Qu'est-ce que le parcours de soins territoriaux ?

Il s'agit d'un « ensemble de professionnels de santé constitués autour de médecins spécialistes d'une ou de plusieurs spécialités, hors médecine générale, choisissant d'assurer leurs activités de soins de façon coordonnée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire ».

Comment se passe le parcours de soins sur le territoire de Dunkerque ?

En partenariat avec le Centre Hospitalier de Dunkerque, l'USMD a mis en place des **consultations avancées en gastro-entérologie** tous les vendredis après-midi afin que les patients puissent bénéficier de consultations en dehors des murs de l'hôpital, ce qui permet de diminuer le stress pour le patient. Ce dernier se retrouve dans un cadre plus calme et dans une structure à taille humaine en centre-ville.

Afin d'aider les gastro-entérologues dans leur pratique, l'USMD a mis en place avec le service d'Hospitalisation à domicile de l'Union Territoriale Mutualiste 02 / 59 / 62, une convention de **mise à disposition d'un temps infirmier pour aider ces professionnels de santé**.

Au vu du succès de ce partenariat, un nouveau projet est en cours entre l'USMD et le centre hospitalier de Dunkerque : mettre en place des consultations avancées en chirurgie viscérale.



Retrouvez nos rendez-vous santé
et nos actualités sur notre site
Internet, sur Facebook et sur Twitter :

www.mutualite-hdf.fr
[@MutualiteHdF](https://www.facebook.com/MutualiteHdF)
[@MutHdF](https://twitter.com/MutHdF)